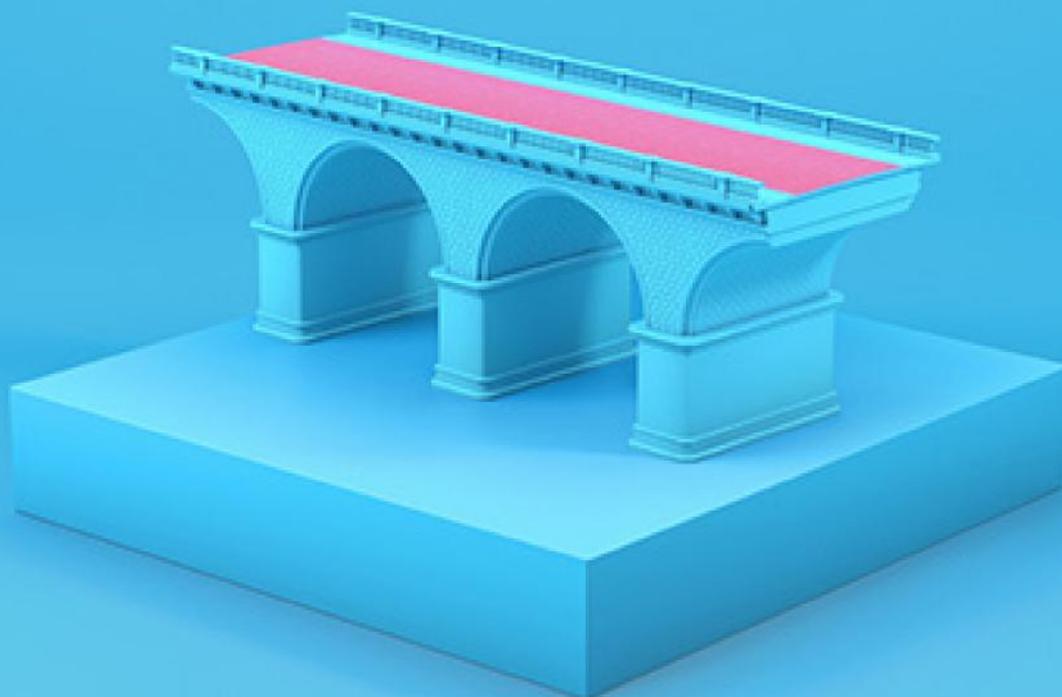


La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Ceci est une communication
publicitaire. Veuillez vous référer
au prospectus et au Document
d'informations clés (DIC) avant de
prendre toute décision finale
d'investissement.



AMUNDI FUNDS REAL ASSETS TARGET INCOME

Un compartiment de la SICAV* de droit luxembourgeois AMUNDI FUNDS

Une réponse à la hausse de l'inflation par la
recherche de rendement

Support marketing

Document marketing promotionnel destiné aux clients particuliers.
Amundi Funds Real Assets Target Income n'offre ni garantie, ni protection du capital
initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital.

*Société d'investissement à capital variable

Amundi Funds Real Assets Target Income

Amundi Funds Real Assets Target Income est un compartiment multi-classes d'actifs qui cherche à générer, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, une croissance du capital et des revenus grâce à un investissement flexible et actif dans un large éventail de secteurs de l'économie réelle.

Le compartiment présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance.¹

La recherche de protection du pouvoir d'achat dans un contexte de hausse de l'inflation

1 Amundi Funds Real Asset Target Income est un compartiment composé d'actions et d'obligations d'État et d'entreprises de toute qualité de crédit et provenant du monde entier, qui cherche à investir activement dans des secteurs de l'économie réelle, tels que les infrastructures, qui possèdent des actifs corporels (par exemple, des routes à péage) et dont les flux de revenus tendent à bénéficier de la hausse de l'inflation. Ces secteurs ont le potentiel pour générer des flux de trésorerie importants et de maintenir des versements de dividendes élevés. Le compartiment investit également sur les marchés des obligations et des matières premières, en suivant une approche diversifiée en vue de générer une performance potentielle.

2 Une amélioration du potentiel de revenu et du pilotage des risques par la souscription d'options

En cherchant à maintenir une distribution de revenus attrayante, nous visons à générer une partie des revenus par la souscription d'options sur actions en utilisant des produits dérivés, notamment la vente d'options d'achat et de vente. Nous pensons que la vente d'options dans un environnement de hausse de la volatilité pourrait générer des primes plus élevées, améliorant ainsi le potentiel de revenu global. Un avantage secondaire potentiel de la vente d'options, fréquemment utilisé dans notre portefeuille, est le pilotage du risque. Notre objectif est de réduire la volatilité de nos investissements sur les marchés d'actions.

3 Des distributions de revenus transparentes et régulières

L'équipe de gestion du compartiment fixe un objectif de revenu² au début de l'année afin de fournir aux investisseurs une certaine clarté concernant les distributions. Les versements sont répartis uniformément tout au long de l'année en fonction de la catégorie de part (fréquence mensuelle, trimestrielle ou semestrielle) afin de garantir un potentiel de flux de revenu régulier.

4 Un processus d'investissement en 4 étapes

Notre processus d'investissement vise à diversifier le portefeuille³ en répartissant le risque entre plusieurs stratégies indépendantes. Nous nous appuyons sur notre cadre exclusif de budgétisation du risque pour gérer la volatilité du portefeuille et viser une solide performance ajustée du risque.



1. Pour plus détails sur la politique d'investissement du compartiment, veuillez vous référer au DIC et au prospectus du compartiment. 2. Cet objectif de revenu peut être dépassé ou ne pas être atteint et ne doit pas être considéré comme une assurance ou une garantie. Les performances passées ne garantissent ni ne préjugent des résultats futurs. 3. La diversification ne garantit pas la réalisation d'un bénéfice, pas plus qu'elle n'assure une protection contre les pertes.

Amundi : le leader de la gestion d'actifs à vos côtés

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial⁴. Le Groupe gère désormais 1904 milliards d'euros⁵ et compte six plateformes de gestion principales⁶. Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans, Amundi propose une gamme complète de solutions conçues pour répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants.

4. Source IPE « Top 500 asset managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion à fin décembre 2021.

5. Source : chiffres Amundi au 30/12/2022.

6. 6 centres d'investissement principaux : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

Des portefeuilles mondiaux et européens cherchant à offrir un haut rendement

Une équipe de gestion expérimentée

1,32 Md €

d'encours gérés en actifs réels liquides⁷

10

gestionnaires dédiés et spécialisés⁷

7. Source : Amundi au 30 décembre 2022. Données fournies à titre d'information.

Risques

Le compartiment n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital. Principaux risques du compartiment :

- Risque actions
- Risque de change
- Risque de contrepartie
- Risque de couverture
- Risque de crédit
- Risque de défaut
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque lié au haut rendement
- Risque immobilier
- Risque lié aux instruments dérivés
- Risque lié à l'investissement durable
- Risque de levier
- Risque de liquidité
- Risque de marché
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque opérationnel
- Risque lié au remboursement anticipé et prolongement
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié à l'utilisation de techniques et d'instruments

Cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez vous référer au prospectus et au DIC PRIIPS du compartiment avant de prendre toute décision d'investissement.

Avantages

- Le compartiment cherche à préserver le pouvoir d'achat et à fournir un rendement sur le long terme.
- Un potentiel de rendement attrayant et sur le long terme.
- Solide historique de performance depuis le lancement du compartiment avec des objectifs annuels atteints ou dépassés.
- Un processus de construction rigoureux du portefeuille
- Une équipe de gestion expérimentée.⁸

8. Données au 30 décembre 2022 fournies à titre d'information.

Principales caractéristiques – Part A EUR

ISIN	LU1883866011
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois
Horizon de placement minimum recommandé	5 ans
Affectation du résultat	Capitalisation
Société de gestion	Amundi Luxembourg S.A.
Gestionnaire d'investissement	Amundi Deutschland GmbH.
Dépositaire	CACEIS Bank, succursale du Luxembourg
Devise de référence	EUR
PASSATIONS D'ORDRES	
Minimum 1ère souscription / ultérieures	1 millième action / 1 millième action
Fréquence de calcul des VL	Quotidienne
Heure limite de réception des ordres	14h00 CET

Que va me coûter cet investissement ?

Pour obtenir des informations sur les frais liés à un investissement dans ce compartiment, veuillez-vous référer au [DIC](#). La personne qui vous conseille ou vend ce produit peut vous facturer d'autres frais.

Quels sont les risques ?

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du compartiment ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus d'Amundi Funds Real Assets Asset Target Income.



Classification SFDR*



Ce compartiment intègre des critères ESG dans son processus d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [Amundi France Particuliers](#), la [Politique d'Investissement Responsable d'Amundi](#) et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

*Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Avertissement

Investir comporte des risques. Le présent document contient des informations sur Amundi Funds Real Assets Target Income. La société de gestion du compartiment est Amundi Luxembourg S.A., 5 allée Scheffer, 2520 Luxembourg. Ce document est un support marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au DIC avant de prendre toute décision d'investissement finale. Ce document est uniquement fourni à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Il ne saurait en outre être considéré comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente du compartiment dans les pays où une telle sollicitation, invitation ou offre pourrait être considérée comme illégale. Ces informations ne sauraient être distribuées ni constituer une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de quelconques titres ou services auprès de ressortissants américains (tel que défini dans le prospectus des compartiments) aux États-Unis ou dans l'un de ses territoires ou possessions soumis(es) à sa juridiction. Les compartiments ne sont pas enregistrés aux États-Unis conformément à l'Investment Company Act de 1940 et les parts des compartiments ne sont pas enregistrés aux États-Unis conformément au Securities Act de 1933. En conséquence, cette documentation est destinée à être utilisée ou distribuée uniquement dans les pays où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui nécessiteraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses sociétés affiliées dans ces pays. Investir comporte des risques. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le compartiment peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Avant de prendre une décision d'investissement, tout investisseur est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il appartient aux investisseurs de lire la Documentation juridique en vigueur, notamment la dernière version du prospectus du compartiment. Les souscriptions dans le compartiment ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus disponible en français et du DIC disponible dans la langue des pays d'enregistrement dans l'UE). Ceux-ci, de même que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société d'investissement du compartiment ou sur le site www.amundi.lu. Un résumé des informations sur les droits des investisseurs et les mécanismes de recours collectifs est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Header/Quick-Links/Legal-documentation>. Des informations sur les aspects relatifs à la durabilité sont disponibles sur le site <https://about.amundi.com/Metanav-Header/Quick-Links/Legal-documentation>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du compartiment dans un État membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Sauf indication contraire, les informations contenues dans le présent document sont arrêtées à février 2023. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Date de publication : février 2023. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Amundi Asset Management - Société par actions simplifiée de droit français, agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et le cas échéant, les investisseurs peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de demande de suppression des données à caractère personnel que Amundi Asset Management détient sur eux.

AMUNDI LUXEMBOURG S.A.

Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 LUXEMBOURG
Numéro d'immatriculation : RCSL B 27.804

Société de gestion agréée par la CSSF conformément à la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeur mobilières (OPCVM), telle que modifiée (« Directive 2009/65/CE »), et conformément au Chapitre 15 de la Loi du Luxembourg du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (« Loi de 2010 »).

